

Dans quel abîme va plonger le syndicalisme québécois avant de réagir ?

Au même moment, dans la seconde moitié de novembre, tant les syndicats palestiniens qu'un ensemble de syndicats et associations de l'Europe et d'ailleurs, appuyés par ceux et celles de l'Ukraine, appellent à l'action ou organisent un convoi de solidarité à l'encontre des génocides, nettoyages ethniques, crimes contre l'humanité et crimes de guerre dont sont victimes à la vue de tous depuis plusieurs années et continuent à l'être les peuples palestinien et ukrainien. Et ils ne sont pas les seuls. On trouvera les appels palestinien et européen à la suite. L'appel palestinien remémore ce vieil adage bien oublié par le mouvement syndical québécois « *qu'une atteinte portée à l'un-e d'entre nous est une atteinte portée à toutes.* » Avec les guerres génocidaires se déployant en plein jour, contrairement au temps de l'Holocauste, en sus appuyées ou tolérées par presque tous nos gouvernements « la force fait le droit » s'est définitivement substitué au moribond « droit international » et a renié ce qui restait du crédit du système des Nations unies.

Le mouvement syndical québécois ne s'est jamais mobilisé en grande contre la guerre génocidaire sioniste et encore moins face à l'invasion et au massacre russe du peuple ukrainien. Vrai, la CSN, du moins les conseils centraux du Montréal-métropolitain et de l'Outaouais et la FNEEQ font [partie de la Coalition du Québec Urgence Palestine](#), de même que la FIQ et la FAE. Cette coalition, à travers les années, a organisé l'une ou l'autre manifestation de quelques milliers de personnes réclamant « *un cessez-le-feu immédiat et la libre circulation de l'aide humanitaire dans toute la bande de Gaza, l'arrêt des exportations militaires canadiennes, directes et indirectes, vers Israël et la levée du blocus de la bande de Gaza par Israël.* » Elle réclame aussi « *la fermeture du bureau du Québec à Tel-Aviv.* » Dernièrement, la Coalition a réclamé « *que la CDPQ retire 26,4 milliards \$ dans des entreprises complices des crimes d'Israël en Palestine.* »

Est-ce pour cette raison que la FTQ, la plus grande centrale du Québec, ou ses conseils centraux ou fédérations se dispensent d'être membres de la Coalition malgré ses [résolutions de congrès](#) sur le sujet ? Just Peace Advocates, PAJU et BDS-Canada mènent [une campagne de lettres pour que le Fonds de solidarité FTQ se désinvestisse](#) « *de plus de 130 millions de dollars dans les crimes de guerre et potentiellement le génocide sioniste.* » On remarque d'ailleurs que les deux courts communiqués de presse de la FTQ sur Gaza essaient de renvoyer les parties prenantes dos à dos bien que celui de [janvier 2025](#), contrairement à celui de [novembre 2023](#), doit quand même admettre un net déséquilibre des souffrances. Comme disait l'autre, le cœur à gauche mais le portefeuille à droite.

Du côté ukrainien c'est le grand vide. de constater [le syndicaliste Martin Gallié](#) qui participe au Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine, « *De Québec Solidaire, en passant par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), la Fédération des femmes du Québec (FFQ), de la Ligue des droits et libertés (LdH), sans parler du Collectif échec à la guerre qui s'opposent par principe à la solidarité armée avec l'Ukraine et dont certains membres [reprennent](#) sans vergogne la propagande poutinienne, on peine à trouver ne serait-ce qu'une seule [prise de position](#) en solidarité avec le peuple, les féministes, les antifascistes et les camarades syndicalistes d'Ukraine depuis le mois de mars 2022.* »

Ni en rire ni en pleurer mais comprendre. Depuis belle lurette, avec l'encouragement enthousiaste et le soutien de l'État, tant la FTQ que la CSN ont plongé les deux mains dans le cambouis corrompateur du capital financier québécois avec leurs soi-disant fonds de solidarité. C'est à ce point que la commande de recherche Google 'ftq' mène directement à 'fonds FTQ' ce qui n'est pas encore le cas pour 'csn' quoique celle-ci ait pris soin de ne pas lier son nom à son *Fondaction*. Mieux vaut une petite gêne. Mais « *Fondaction CSN veut faire de l'argent en revendant des crédits carbone* » de [titrer Radio-Canada](#). Des bureaucraties syndicales qui se sont intégrées au capital québécois sont peut-être de ferventes nationalistes mais de piètres internationalistes (et de molles combattantes de classe) au point de peu ou prou réagir à l'indicible.

Laissera-t-on notre économie, à la suite de celle mondiale, s'embourber dans la production militaire donnant préséance aux hydrocarbures du champ de bataille sans renoncer tant s'en faut au tout-électrique pour alimenter les énergivores et polluants centres de données et la flotte de transport civil ? Notre politique internationale priorisera-t-elle les alliances de guerre jusqu'à la faire ? Notre politique intérieure s'enlisera-t-elle dans la militarisation de la société aux dépens de tout le reste à commencer par renoncer à stopper le train infernal vers le gouffre de la terre-étuve ? Ce sera la domination des mâles alpha à la tête d'une horde de suprémacistes blancs. Le résultat prévisible de la prochaine élection québécoise nous mène sur ce chemin. À moins qu'on se ressaisisse à commencer par limiter les dégâts le 5 octobre en votant Québec Solidaire qui résiste un tant soit peu au tsunami droitier et néofasciste même si ce n'est pas fermement à la Mamdani et à la Die Linke.

Marc Bonhomme, 27 septembre 2026

www.marcbonhomme.com ; bonmarc1@gmail.com

Syndicats palestiniens : appel mondial à l'action des travailleurs et travailleuses contre le génocide

Syndicats professionnels et syndicaux palestiniens

Le mouvement syndical palestinien réitère sa solidarité avec les travailleurs et travailleuses du monde entier qui résistent à toutes les formes d'oppression et appelle à une action mondiale pour mettre fin à la complicité dans le génocide et l'apartheid perpétrés par Israël, à partir du vendredi 20 novembre et jusqu'à la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le dimanche 29 novembre 2026.

En ce mois de novembre, nous, les syndicats et fédérations palestiniens soussignés, renouvelons de toute urgence notre appel aux syndicats du monde entier :

- Respectez et défendez les droits inaliénables du peuple autochtone de Palestine tels qu'énoncés dans le droit international, en particulier le droit de nos réfugiés à rentrer chez eux et à recevoir des réparations, et
- Intensifiez la pression du mouvement BDS pour mettre fin à toute complicité des États, des entreprises et des institutions dans l'occupation illégale, l'apartheid et le génocide perpétrés par Israël.

Le génocide en cours à Gaza

À l'approche du troisième anniversaire du début du génocide perpétré par Israël à Gaza et de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, et compte tenu de l'accélération du nettoyage ethnique, de l'annexion, des violences commises par les colons et des pogroms menés par Israël en Cisjordanie, ainsi que de la répression violente et dépravée dont sont victimes nos prisonniers, nous nous rappelons qu'une atteinte portée à l'un-e d'entre nous est une atteinte portée à toutes. Le génocide israélien, diffusé en direct, associé aux guerres et aux menaces d'agression de ses partenaires impérialistes à Washington, conduit à l'effondrement du respect du droit international, des droits humains et des droits des travailleurs et travailleuses, menaçant l'humanité tout entière, et pas seulement les Palestiniens et Palestiniennes.

Aujourd'hui, la lutte palestinienne pour la justice est au cœur de la bataille contre un ordre mondial où « la force fait le droit », imposé par l'axe génocidaire américano-israélien et rendu possible par les puissances coloniales. Alors que les guerres d'agression menées par Israël contre les peuples de la région s'étendent du Liban à la Syrie et du Yémen à l'Iran, et que les États-Unis menacent les peuples de Cuba, du Groenland, du Venezuela et d'Oman, entre autres, il est clair que presque personne n'est à l'abri de cette descente aux enfers.

L'axe israélo-américain mène sa guerre pour le « Grand Israël » sans se soucier le moins du monde de la récession mondiale (voire de la dépression) qu'il risque de provoquer, ni de ses répercussions à l'échelle mondiale. Cela inclut notamment l'aggravation de la crise du coût de la vie, les mesures d'austérité, la crise du logement et l'insécurité alimentaire. Les budgets militaires gonflent au détriment de la santé, du logement et de l'éducation. Les premiers à en subir les conséquences sont les travailleurs-travailleuses et leurs familles. Les revendications en faveur de logements abordables, de salaires équitables, de services sociaux plus nombreux et de meilleure qualité, ainsi que d'une baisse du coût de la vie, sont intrinsèquement liées aux appels à mettre fin aux dépenses militaires astronomiques, à la privatisation effrénée et à la complicité mondiale dans les crimes israéliens. Cela nous concerne toutes et devrait donc nous unir toutes. Là où les États ne parviennent pas à faire respecter le droit international et à mettre fin à leur propre complicité, les travailleurs-travailleuses et leurs syndicats doivent prendre l'initiative d'agir pour mettre fin à cette complicité !

Notre lutte pour la justice en Palestine est indissociable de la lutte mondiale contre le racisme systémique, l'exploitation, la destruction du climat et toutes les formes d'oppression.

Il est du devoir des syndicats de veiller à ce que les travailleurs-travailleuses qu'ils représentent – que ce soit dans les ports, à bord des navires, dans les entreprises ou dans les administrations – ne soient pas impliqués-e-s, souvent à leur insu et/ou sans leur consentement, dans des actions qui constituent une complicité dans des crimes atroces commis où que ce soit, y compris les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide perpétrés par Israël à l'encontre de notre peuple.

Les décisions rendues en 2024 par la Cour internationale de justice (CIJ) – selon lesquelles Israël commet vraisemblablement un génocide, que son occupation est illégale et que ses politiques s'apparentent à l'apartheid – font de la fin de toute complicité dans les crimes d'Israël non seulement une obligation morale, mais aussi une obligation juridique. Les États, les institutions

(y compris les syndicats) et les entreprises doivent imposer à Israël des sanctions ciblées et légales. Nous appelons toutes les instances syndicales et les organisations de la société civile du monde entier à s'organiser, à se mobiliser et à transformer la solidarité en actions stratégiques concrètes au cours des dix jours précédant la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien du 29 novembre, du 20 au 29 novembre 2026.

Nous, les syndicats palestiniens soussignés, appelons les travailleurs-travailleuses et les syndicats du monde entier à intensifier leur soutien à notre lutte de libération en :

- organisant, rejoignant et amplifiant les actions pacifiques mondiales pour marquer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, du vendredi 20 novembre au dimanche 29 novembre ;
- adopter des politiques d'achat éthiques (EPP) et, le cas échéant, des politiques d'investissement éthiques (EIP), qui excluent les entreprises impliquées dans de graves violations des droits humains partout dans le monde, y compris en Palestine ;
- faire pression sur les entreprises et les institutions pour lesquelles iels travaillent afin qu'elles mettent fin à toute complicité en résiliant les contrats qui soutiennent directement ou indirectement les crimes atroces commis par Israël, et en adoptant des politiques d'achat éthiques (EPP) et/ou d'investissement éthiques (EIP) ;
- Rejeter tout accord raciste avec Israël qui favorise la main-d'œuvre de remplacement et l'oppression accrue des travailleurs-travailleuses palestinien-ne-s ;
- Intensifier les campagnes BDS dans les domaines économique, universitaire, culturel et sportif ;
- Perturber et bloquer pacifiquement le transfert de matériel militaire, énergétique et d'autres biens à double usage vers Israël, en :
 - Participant à des actions visant à identifier et à mettre fin aux transferts illégaux par voie maritime, terrestre ou aérienne, notamment en faisant pression sur les États pour qu'ils respectent leurs obligations internationales concernant ces expéditions, et en faisant pression sur les entreprises complices ;
 - Refusant de manutentionner du matériel militaire, des ressources énergétiques et d'autres cargaisons à double usage provenant d'Israël ou à destination d'Israël ;
- Faire pression sur vos gouvernements pour qu'ils respectent leurs obligations légales à la suite des arrêts de la CIJ de 2024, comme l'ont déclaré les experts des droits humains des Nations unies, en imposant, au minimum, « un embargo total sur les armes à destination d'Israël, en mettant fin à tous les accords, importations, exportations et transferts d'armes, y compris les biens à double usage susceptibles d'être utilisés contre la population palestinienne sous occupation », ainsi qu'en annulant ou en suspendant « les relations économiques, les accords commerciaux et les relations universitaires avec Israël susceptibles de contribuer à sa présence illégale et à son régime d'apartheid dans les territoires palestiniens occupés » ;
- Rompre tout lien avec la fédération coloniale israélienne Histadrut et l'expulser, ainsi que tous les syndicats et associations israéliens complices (universitaires, médicaux, etc.), de toutes les instances internationales ;
- Déclarer votre syndicat « zone sans apartheid » (AFZ) afin de mettre fin à la complicité des entreprises et des institutions avec les systèmes d'oppression, en particulier le régime d'apartheid et de génocide mené par Israël à l'encontre du peuple palestinien. •

Signataires :

Fédération générale palestinienne des syndicats (PGFTU), Gaza
Fédération générale palestinienne des syndicats (PGFTU), Jéricho
Syndicat général des travailleurs-travailleuses palestinien-ne-s (GUPW)
Syndicat palestinien des travailleurs-travailleuses des postes, des technologies de l'information et des télécommunications
Fédération des syndicats indépendants
La Nouvelle Fédération palestinienne des syndicats
Association des employé-e-s du secteur financier – Palestine
Syndicat des employé-e-s des services de santé
Syndicat des travailleurs-travailleuses des écoles maternelles et des écoles privées
Syndicat des travailleurs-travailleuses des collectivités locales
Syndicat palestinien des électricien-ne-s
Syndicat des employé-e-s de la Compagnie d'électricité du Sud
Syndicat palestinien des services postaux
Association palestinienne des peintres et plâtriers
Syndicat des collectivités locales du Sud

Source : <https://socialistproject.ca/2026/09/palestine-unions-global-call-worker-action-against-genocide/#more>

Appel au soutien par le Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine

Chers et chères amis.es,

En 2026-2027, le peuple ukrainien sera confronté à la terrible perspective d'un cinquième hiver d'invasion et d'une guerre d'usure qui a déjà duré plus longtemps que la Première Guerre mondiale ; le prochain hiver pourrait même être plus rude que celui qui vient de s'écouler.

L'Ukraine continuera d'être confrontée à la destruction de ses infrastructures énergétiques, hydrauliques et de transport ; à de nouveaux bombardements de ses écoles, hôpitaux et quartiers résidentiels ; à l'effacement de sa culture et de sa langue dans les territoires occupés par la Russie ; à l'assassinat, à la torture et aux violences sexuelles infligés par l'envahisseur à ses soldats capturés et à ses civils non combattants ; ainsi qu'à l'enlèvement de ses enfants.

Il ne s'agit pas seulement de tragédies humanitaires : ces actes violent les droits humains fondamentaux tels qu'ils sont consacrés par le droit international humanitaire. Ce sont des crimes de guerre au sens du Statut de Rome et des actes d'agression explicitement interdits par la Charte des Nations unies.

La Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt sur la base du droit international applicable à ces crimes, mais les grandes puissances n'ont pas la moindre intention de permettre leur application.

Malgré cette trahison de leurs droits, le peuple ukrainien poursuit sa résistance inébranlable, sur la ligne de front et en arrière-front. Il continue d'affirmer son droit à la souveraineté, ses aspirations démocratiques, et d'exiger que les principes du droit international qui devraient nous protéger tous s'appliquent également à l'Ukraine.

Multiplions la solidarité avec l'Ukraine !

L'hiver dernier, les campagnes d'aide d'urgence menées par la société civile à travers l'Europe et dans le monde entier ont permis au peuple ukrainien de survivre. Aujourd'hui, cependant, l'aide apportée à l'Ukraine doit passer à la vitesse supérieure : notre solidarité doit devenir plus internationale, plus coordonnée et plus visible.

Nous vivons à une époque où la logique du pouvoir prime systématiquement sur le respect des droits humains et des lois qui les garantissent. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est l'expression manifeste de ce schéma récurrent, où des États et des gouvernements puissants sacrifient les droits humains et le droit international au profit de leurs intérêts géopolitiques.

Cela signifie que notre solidarité avec l'Ukraine ne concerne pas seulement l'Ukraine : elle est indissociable de la défense d'un ordre international qui protège les droits humains — pour tous, partout.

Que tous celles et ceux qui souhaitent raviver l'esprit de solidarité internationale contre la guerre et la montée de la menace d'extrême droite, autoritaire et fasciste y contribuent !

Construisons le Convoi de solidarité !

Tel est l'esprit et l'objectif du Convoi de solidarité des syndicats et des mouvements sociaux internationaux vers l'Ukraine, qui aura lieu dans la seconde moitié du mois de novembre 2026. Il s'agit d'une initiative ambitieuse qui montrera au monde entier que l'Ukraine n'est pas seule.

Le convoi s'efforcera de répondre aux besoins variés et en constante évolution de la population ukrainienne en collaborant étroitement avec les syndicats, les organisations de la société civile, les associations locales et d'autres acteurs de terrain. La nature de l'aide transportée sera déterminée dans le cadre d'un dialogue permanent avec les personnes directement touchées et engagées sur place. La priorité sera donnée aux biens et ressources identifiés comme les plus urgents, tout en tenant compte de ce qui peut être fourni et acheminé le plus efficacement depuis les différents pays et territoires participant au convoi.

À cette fin, le convoi traversera des villes et des capitales d'Europe, organisant des événements où les syndicats, les comités de solidarité, les ONG et les groupes féministes, écologistes et LGBTIQ+ pourront se réunir pour exprimer leur soutien. Le Convoi de solidarité est mis en place parce que nous croyons qu'une paix juste pour l'Ukraine doit reposer sur le respect de l'intégrité territoriale, la responsabilité pour les crimes de guerre, l'indemnisation des dommages considérables infligés au pays et la reconstruction d'institutions multilatérales efficaces garantissant ces objectifs justes.

Il ne s'agit pas seulement de la cause de l'Ukraine, mais de celle de toutes celles et ceux qui croient que c'est le respect des droits humains consacrés par le droit international, et non la force, qui doit régir les relations entre tous les peuples et tous les États.

Nous invitons les organisations syndicales à tous les niveaux, les organisations féministes, LGBTIQ+, environnementales et humanitaires, celles qui s'opposent au fascisme et à l'extrême droite, ainsi que celles qui luttent pour une paix juste pour l'Ukraine, à soutenir cet appel et à rejoindre le projet.

Ensemble, organisons le convoi international de solidarité des syndicats et des mouvements sociaux en faveur de l'Ukraine !

Source : <https://solidarityconvoyukraine.com/#CallSupport>